



Rogers Sugar présente une solide performance pour le quatrième trimestre de 2022; la vigueur soutenue du secteur du sucre permet de réaliser un BAIIA ajusté record pour l'exercice 2022.

Rogers Sugar Inc. (« notre », « nos », « nous » ou « Rogers ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022 qui montrent qu'elle a dégagé un BAIIA ajusté consolidé de 29,0 millions de dollars et de 102,1 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et l'exercice, respectivement.

« Notre secteur du sucre a continué d'afficher une solide performance au quatrième trimestre de 2022, ce qui nous a permis de réaliser notre BAIIA ajusté pour un exercice complet le plus élevé de nos 135 années d'existence, » a affirmé Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Encore une fois ce trimestre, nous avons généré des volumes de ventes de sucre records au quatrième trimestre, puisque notre plateforme de production polyvalente nous a permis de répondre à la forte demande et de saisir des occasions de vente sur le marché canadien. Malgré les défis liés à la chaîne d'approvisionnement et les pressions inflationnistes qui ont touché nos deux secteurs d'activité, l'exercice 2022 a mis en lumière la force et la capacité d'adaptation de notre personnel et de nos activités alors que nous avons continué de répondre aux besoins de notre précieuse clientèle. »

« Au cours de l'exercice à venir, nous nous attendons à des résultats financiers stables stimulés par le maintien de la forte demande et les marges stables dans notre secteur du sucre, ainsi qu'à une légère amélioration de la performance financière de notre secteur des produits de l'érable, à mesure que les pressions inflationnistes défavorables commenceront à se résorber. Comme la demande mondiale de produits contenant du sucre devrait demeurer solide, notre réputation de fournisseur fiable de sucre de grande qualité et notre projet d'agrandissement stimulant nous placent en bonne position pour continuer à créer de la valeur pour nos actionnaires. »

Principaux résultats consolidés du quatrième trimestre de l'exercice 2022 (non audité)	T4 2022	T4 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	267 406	243 231	1 006 134	893 931
Marge brute	28 472	39 616	130 805	139 744
Marge brute ajustée ¹⁾	39 141	31 020	143 482	120 811
Résultat des activités d'exploitation	(38 345)	26 952	13 313	84 497
BAIIA ¹⁾	18 283	33 382	89 461	109 708
BAIIA ajusté ¹⁾	28 952	24 786	102 138	91 022
(Perte nette) bénéfice net	(45 502)	16 140	(16 568)	47 527
de base par action	(0,44)	0,16	(0,16)	0,46
dilué par action	(0,44)	0,15	(0,16)	0,44
Bénéfice net ajusté ^{1) 2)}	12 161	9 620	40 659	33 866
Bénéfice net ajusté de base par action ^{1) 2)}	0,12	0,09	0,39	0,33
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	46 751	45 505	46 751	45 505
Dividendes par action	0,09	0,09	0,36	0,36
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	214 672	214 753	794 600	779 505
Sirop d'érable (en milliers de livres)	9 838	11 678	47 063	52 255

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action ne tiennent pas compte de la charge de dépréciation du goodwill de 50,0 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre.

- Le BAIIA ajusté consolidé du quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 29,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté consolidé de l'exercice 2022 s'est établi à 102,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 12,2 % par rapport à l'exercice 2021 et le solde le plus élevé de notre histoire. Le BAIIA ajusté de l'exercice considéré a augmenté en raison de la hausse du BAIIA ajusté du secteur du sucre, partiellement neutralisée par la diminution du BAIIA ajusté de notre secteur des produits de l'érable.
- Les produits consolidés pour l'exercice 2022 se sont chiffrés à 1,0 milliard de dollars, en hausse de 112,2 millions de dollars par rapport à l'exercice 2021, soit 12,6 %, essentiellement en raison de la hausse des volumes et de l'augmentation des prix de vente dans le secteur du sucre.



- Les volumes de ventes de sucre au quatrième trimestre de 2022 sont demeurés stables en comparaison avec le trimestre correspondant de l'exercice précédent, totalisant 214 700 tonnes métriques.
- Pour l'exercice 2022, les volumes de ventes de sucre ont atteint le plus haut niveau jamais livré de notre histoire, soit 794 600 tonnes métriques, ce qui représente une hausse de près de 2,0 % par rapport à l'exercice 2021.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est amélioré de 5,5 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des prix de vente partiellement contrebalancée par les hausses des charges d'exploitation, des charges administratives et de vente et des frais de distribution.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable pour le quatrième trimestre a reculé de 1,4 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution du volume de ventes et de la hausse des charges d'exploitation imputable aux pressions inflationnistes.
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 50,0 millions de dollars du goodwill lié à notre secteur des produits de l'érable, laquelle rend compte de la détérioration globale de la conjoncture du marché de ce secteur d'activité en 2022;
- Les flux de trésorerie disponibles de la période de douze mois close le 1^{er} octobre 2022 se sont élevés à 46,8 millions de dollars, en hausse de 1,2 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui représente une somme de 9,4 millions de dollars.
- Le 30 novembre 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 1^{er} février 2023.
- Nous continuons de travailler à l'étape de conception et de planification de notre projet d'agrandissement prévu annoncé au mois d'août 2022. Le coût estimatif actuel du projet s'élève à 160 millions de dollars et celui-ci permettrait d'accroître l'approvisionnement de 100 000 tonnes métriques dans l'Est du Canada dans un délai de deux à trois ans.

Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 (non audité)	T4 2022	T4 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	220 142	191 462	792 200	668 118
Marge brute	26 758	35 671	115 872	121 029
Marge brute ajustée ¹⁾	35 324	26 020	126 168	100 223
par tonne métrique (\$/TM) ¹⁾	164,55	121,16	158,78	128,57
Charges administratives et de vente	9 138	6 591	35 733	27 793
Frais de distribution	4 958	3 531	19 681	15 970
Résultat des activités d'exploitation	12 662	25 549	60 458	77 266
BAIIA ¹⁾	17 609	30 286	79 838	95 446
BAIIA ajusté ¹⁾	26 175	20 634	90 134	74 640
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	214 672	214 753	794 600	779 505

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 28,7 millions de dollars en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation découle essentiellement d'une fluctuation des prix du sucre brut n° 11 facturés aux clients et de l'amélioration du prix moyen pour les activités liées au raffinage.

La marge brute s'est établie à 26,8 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 et elle comprend une perte de 8,6 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 35,7 millions de dollars et elle comprenait un profit de 9,7 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du trimestre considéré a augmenté de 9,3 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de la marge sur les ventes de sucre attribuable à l'amélioration du prix moyen pour les activités liées au raffinage de sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production découlant essentiellement de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre et des pressions inflationnistes liées au marché sur les autres charges d'exploitation. De plus, l'apport des sous-produits a reculé de 0,9 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice



précédent en raison du calendrier. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 164,55 \$ pour le quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 43,39 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble du fait de l'amélioration des prix de vente, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de production par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat des activités d'exploitation du quatrième trimestre s'est établi à 12,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 12,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés. De plus, l'augmentation de la dotation aux amortissements hors trésorerie principalement imputable à la hausse des immobilisations a réduit le résultat des activités d'exploitation.

Le BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2022 s'est établi à 17,6 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 12,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre a augmenté de 5,5 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée, atténuée par l'augmentation des charges administratives et de vente et des frais de distribution.

Secteur des produits de l'érable

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 (non audité)	T4 2022	T4 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	47 264	51 769	213 934	225 813
Marge brute	1 714	3 945	14 933	18 715
Marge brute ajustée ¹⁾	3 817	5 000	17 314	20 588
en pourcentage des produits ¹⁾	8,1 %	9,7 %	8,1 %	9,1 %
Charges administratives et de vente	2 411	2 084	10 050	9 162
Frais de distribution	310	458	2 028	2 322
Résultat des activités d'exploitation	(51 007)	1 403	(47 145)	7 231
BAIIA ¹⁾	674	3 096	9 623	14 509
BAIIA ajusté ¹⁾	2 777	4 152	12 004	16 382
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	9 838	11 678	47 063	52 255

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Les produits du quatrième trimestre ont reculé de 4,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des volumes, partiellement compensée par la hausse du prix de vente moyen.

La marge brute du trimestre de l'exercice considérés s'est chiffrée à 1,7 million de dollars et elle comprend une perte de 2,1 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 3,9 millions de dollars et elle comprenait une perte de 1,1 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du quatrième trimestre de l'exercice 2022 a diminué de 1,2 million de dollars en raison de la baisse des volumes et de la hausse des charges d'exploitation. La hausse des charges d'exploitation découle en grande partie des pressions inflationnistes liées au marché sur les coûts d'emballage, de transport et d'énergie, ainsi que d'une hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel engagées pour attirer et maintenir en poste des employés dans nos installations de production.

Le résultat des activités d'exploitation du quatrième trimestre de l'exercice 2022 correspond à une perte de 51,0 millions de dollars comparativement à un résultat positif de 1,4 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés. Le résultat des activités d'exploitation du



quatrième trimestre de l'exercice 2022 comprend également la charge de dépréciation hors trésorerie de 50,0 millions de dollars dans le solde du goodwill au quatrième trimestre de l'exercice considéré.

Le BAIIA du quatrième trimestre s'est établi à 0,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés.

Le BAIIA ajusté du trimestre à l'étude de l'exercice 2022 a fléchi de 1,4 million de dollars en raison de la diminution de la marge brute ajustée.

PERSPECTIVES

La santé et la sécurité de nos employés continuent d'être notre priorité. Nous continuerons à surveiller attentivement les répercussions possibles de la pandémie de COVID-19 et à suivre de près les recommandations des autorités de santé publique.

Suivant une solide performance en 2022, y compris nos volumes de sucre, nos produits consolidés et notre BAIIA ajusté les plus élevés à ce jour, nous prévoyons offrir une performance financière solide et stable en 2023. La vigueur soutenue de la demande de sucre et des prix connexes devrait assurer des résultats stables, en dépit des défis persistants liés à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique. Nous nous attendons à ce que notre secteur des produits de l'érable connaisse une lente reprise en 2023 à mesure que les pressions inflationnistes défavorables du dernier exercice commenceront à se résorber.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2023. La demande sous-jacente en Amérique du Nord reste forte dans toutes nos catégories de clients, soutenue par la conjoncture favorable du marché. Les améliorations de prix mises en œuvre en 2022 continueront de soutenir nos résultats financiers, nous permettant d'atténuer l'incidence actuelle des pressions inflationnistes sur les coûts.

Nous prévoyons que le volume des ventes pour l'exercice 2023 atteindra 790 000 tonnes métriques, soit une diminution approximative de 5 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2022. La légère baisse de volume en 2023 s'explique par les augmentations temporaires des volumes comptabilisées à la fin de 2022, du fait du resserrement temporaire de l'approvisionnement sur le marché en Amérique du Nord. Nous prévoyons que ce resserrement ne se reproduira pas et que le marché canadien sera autrement stable en 2023. Nous nous attendons à ce que les volumes d'exportation diminuent alors que nous mettrons la priorité sur la demande canadienne en hausse. Nos perspectives actuelles en ce qui a trait au volume par segment de clientèle pour 2023 vont comme suit :

- Le secteur des produits industriels, notre secteur le plus important, devrait connaître une baisse de 3 %, bien que la demande récurrente de produits contenant du sucre demeure stable au Canada et aux États-Unis.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser de 6,0 %, grâce à la demande continue des clients actuels.
- Les volumes de ventes du secteur des produits de consommation devraient augmenter de 2 % en 2023 en raison de la demande plus élevée qui est attendue.
- Nous nous attendons à une baisse des ventes de 10 % sur les marchés d'exportation en 2023 en raison de la demande croissante du marché canadien. Nous avons l'intention d'explorer de possibles ventes à l'exportation additionnelles lorsque des occasions favorables se présenteront.

La période des récoltes de notre usine de sucre de betteraves de Taber a pris fin au début du mois de novembre. Nous avons reçu la quantité prévue de betteraves des cultivateurs de l'Alberta. Toutefois, les conditions météorologiques défavorables, comme des tempêtes de grêle et les températures plus élevées enregistrées à la fin de la période de culture ont réduit la teneur en sucre prévue des betteraves à sucre. Nous sommes actuellement à l'étape de transformation de la campagne 2022 de transformation de la betterave à sucre. Nous prévoyons terminer la transformation des betteraves à sucre reçues d'ici la fin du mois de février. À l'heure actuelle, selon notre évaluation préliminaire, nous prévoyons que la récolte 2022 permettra une production de 100 000 à 110 000 tonnes métriques de sucre de betteraves, ce qui représente une baisse par rapport à la récolte de 2021 qui a permis de produire 120 000 tonnes métriques.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient subir un effet modéré des pressions inflationnistes actuelles liées au marché, alors que nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Les frais de distribution devraient être stables en 2023. Ils continueront de rendre compte de la conjoncture du marché nécessitant le transfert du sucre produit dans l'ouest vers l'est pour répondre à la demande des clients. Nous prévoyons également que les récentes augmentations de coûts touchant la logistique et notre chaîne d'approvisionnement perdureront. Une fois notre projet d'agrandissement prévu parachevé, nous prévoyons optimiser notre capacité accrue au pays pour servir avec efficacité nos clients canadiens.



Les charges administratives et de vente devraient diminuer en 2023 étant donné que selon nos prévisions, la rémunération fondée sur des actions ne sera pas aussi élevée.

Nous avons été en mesure d'atténuer l'éventuelle incidence défavorable sur nos activités des récentes hausses des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous prévoyons que ces augmentations n'auront pas une incidence significative sur nos résultats financiers à court terme, puisque nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer ces risques.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi être stables pour l'exercice 2023. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives, environ un quart de ce montant devant être affecté à des projets générant un rendement du capital investi. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des possibles dépenses susceptibles d'être engagées en 2023 relativement à l'annonce que nous avons faite au mois d'août 2022 au sujet de notre intention d'accroître la capacité de notre raffinerie de sucre de Montréal et de notre centre de distribution de Toronto.

Secteur des produits de l'érable

Les résultats financiers du secteur des produits de l'érable ont été moins élevés que prévu pour l'exercice 2022, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes inattendues sur les coûts du matériel d'emballage, du transport et de la main-d'œuvre, ainsi que des difficultés d'expédition à l'échelle mondiale. Nous prévoyons que ces pressions financières et opérationnelles persisteront pendant la première partie de l'exercice 2023. En dépit de ces défis et d'une bonne récolte 2022, nous nous attendons à ce que le secteur connaisse une lente reprise et dégage une performance financière légèrement supérieure en 2023 par rapport à 2022. L'amélioration découlera des volumes plus élevés prévus attribuables aux nouveaux clients et de la hausse de la marge en raison des augmentations de prix aux termes des ententes négociées dernièrement.

Les dépenses en immobilisations du secteur des produits de l'érable ont beaucoup diminué au cours des dernières années. On s'attend à ce que le secteur des produits de l'érable consacre des dépenses de l'ordre de 1 million de dollars à 2 millions de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de Rogers pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de ce qui suit : « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat ajusté des activités d'exploitation avant la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.



- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers et de la dépréciation du goodwill. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Quatrième trimestre 2022			Quatrième trimestre 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	26 758	1 714	28 472	35 671	3 945	39 616
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	8 566	2 103	10 669	(9 651)	1 055	(8 596)
Marge brute ajustée	35 324	3 817	39 141	26 020	5 000	31 020
Résultat des activités d'exploitation	12 662	(51 007)	(38 345)	25 549	1 403	26 952
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	8 566	2 103	10 669	(9 651)	1 055	(8 596)
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
Résultat ajusté des activités d'exploitation	21 228	1 096	22 324	15 898	2 458	18 356
Résultat des activités d'exploitation	12 662	(1 007)	(38 345)	25 549	1 403	26 952
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 947	1 681	6 628	4 737	1 694	6 430
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
BAlIA ¹⁾	17 609	674	18 283	30 286	3 096	33 382
BAlIA ¹⁾	17 609	674	18 283	30 286	3 096	33 382
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	8 566	2 103	10 669	(9 651)	1 055	(8 596)
BAlIA ajusté	26 175	2 777	28 952	20 634	4 152	24 786
(Perte nette) bénéfice net			(45 502)			16 140
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			10 669			(8 596)
Dépréciation du goodwill			50 000			–
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(328)			(162)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 678)			2 238
Bénéfice net ajusté			12 161			9 620
(Perte nette) bénéfice net de base par action			(0,44)			0,16
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,56			(0,07)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,12			0,09

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2022			CUM 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	115 872	14 933	130 805	121 029	18 715	139 744
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 296	2 381	12 677	(20 806)	1 873	(18 933)
Marge brute ajustée	126 168	17 314	143 482	100 223	20 588	120 811
Résultat des activités d'exploitation	60 458	(47 145)	13 313	77 266	7 231	84 497
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 296	2 381	12 677	(20 806)	1 873	(18 933)
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
Résultat ajusté des activités d'exploitation	70 754	5 236	75 990	56 460	9 104	65 564
Résultat des activités d'exploitation	60 458	(47 145)	13 313	77 266	7 231	84 497
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	19 380	6 768	26 148	18 180	7 031	25 211
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
BAIIA ¹⁾	79 838	9 623	89 461	95 446	14 509	109 708
BAIIA ¹⁾	79 838	9 623	89 461	95 446	14 509	109 708
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 296	2 381	12 677	(20 806)	1 873	(18 933)
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	–	–	–	–	247	247
BAIIA ajusté ¹⁾	90 134	12 004	102 138	74 640	16 382	91 022
(Perte nette) bénéfice net			(16 568)			47 527
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			12 677			(18 933)
Dépréciation du goodwill			50 000			–
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(2 800)			451
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 650)			4 821
Bénéfice net ajusté			40 659			33 866
(Perte nette) bénéfice net de base par action			(0,16)			0,46
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,55			(0,13)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,39			0,33

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Audioconférence et webémission

Nous tiendrons une audioconférence pour discuter de nos résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022 le 1^{er} décembre 2022 à 8 h (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1 888 396-8049. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1 877 674-7070 suivi du code d'accès 896442#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 15 décembre 2022. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.



À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Rogers détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également une installation de mélange à sec sur mesure et d'emballage de même qu'un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont également vendus au détail sous diverses marques, dont TMTC, Uncle Luke's, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande pour le sucre raffiné et les produits de l'érable
- notre intention d'accroître la capacité de raffinage de sucre et d'agrandir le réseau de distribution connexe dans l'Est du Canada,
- les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances, notamment en ce qui concerne notre capacité de financer et de mener à terme le projet d'expansion de notre usine de Montréal et du réseau de distribution dans l'Est canadien, et la poursuite de nos activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans notre rapport de gestion du trimestre à l'étude pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca